

SOCIÉTÉ DES ŒUVRES DE MER



*Reconnue d'utilité publique par décret
en date du 7 Décembre 1898.*

Bulletin de 2017

Année 2016



LES COMMUNICATIONS ET LES DONNS SONT REÇUS AU SECRETARIAT DE L'ŒUVRE

56, rue Falguière - 75015 PARIS - Tél. 01 43 20 10 51

LISEZ ET FAITES LIRE

LA FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DE MARINS

Depuis sa création, la FNAAM se bat pour assurer un fonctionnement pérenne des associations, en demandant, dans l'esprit tripartite des conventions OIT, une participation financière des armateurs des navires en escale.

A la suite des travaux du Conseil Supérieur des Gens de Mer sur ce sujet et d'un rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et de l'Inspection Générale des Services des Affaires Maritimes sur l'évaluation du réseau associatif concourant à l'accueil des marins et à sa situation économique, plusieurs mesures ont été prises :

- la mise en place par la Direction des Affaires Maritimes de subventions annuelles de fonctionnement et d'investissement aux associations sur la ligne budgétaire auparavant affectée à l'Association de Gestion des Institutions Sociales Maritimes (mise en liquidation judiciaire)

- une demande du Ministre aux Grands Ports Maritimes et aux ports décentralisés de signer une charte d'engagement des places portuaires précisant les mesures prises par le port et l'association d'accueil pour le bien-être des marins.

Grâce aux interventions de toutes les associations et avec l'appui de nombreux députés et sénateurs, la FNAAM a proposé un amendement à la « loi économie bleue », présentée par le député Arnaud Leroy, pour assurer un financement des associations d'accueil par les armateurs dont les équipages fréquentent les seamen's clubs.

La loi Economie Bleue ayant été votée par le parlement et notre amendement accepté l'article L. 5321.1 du Code des transports est maintenant ainsi rédigé : « Un droit de port peut être perçu dans les

ports relevant de l'Etat, des collectivités territoriales ou de leurs groupements, à raison des opérations commerciales ou des séjours des navires et de leurs équipages, qui y sont effectués. »

Le Décret d'application du 28 mars 2017 portant application de la loi pour l'économie bleue et modifiant le code des transports est ainsi rédigé :

Article 2

Le chapitre unique du titre II du livre III (cinquième partie) du même code est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa de l'article R. 5321-1, après les mots : « des navires » sont insérés les mots : « et de leurs équipages » ;

2° Après l'article R. 5321-16, il est ajouté un article R. 5321-16-1 ainsi rédigé :

« Art. R. 5321-16-1. - Dans les ports dans lesquels ont été instituées des commissions portuaires de bien-être des gens de mer, une fraction du produit de la redevance sur le navire est affectée au financement des actions de bien-être en faveur des gens de mer.

« Le préfet arrête chaque année, après avis de la commission portuaire de bien-être des gens de mer, le montant versé par le port maritime aux associations gérant un foyer d'accueil des gens de mer et aux associations œuvrant pour le bien-être des gens de mer du port maritime. »

Au premier semestre 2017 la majorité des commissions portuaires de bien-être des grands ports maritimes se sont réunies et la loi a été généralement appliquée dans de bonnes conditions. Pour les ports décentralisés ce n'est pas encore le cas partout.

Les premiers amendements à la Convention du travail maritime 2006 (MLC 2006) qui garantissent une meilleure

protection aux gens de mer et à leur famille en cas d'abandon, de décès et d'invalidité de longue durée sont entrées en vigueur le 18 janvier 2017. Ces amendements avaient été approuvés par la Conférence Internationale du Travail en 2014.

Ils exigent qu'un système de sécurité financière soit mis en place pour garantir que les armateurs accordent une indemnisation aux marins et à leurs familles en cas d'abandon, de décès ou d'invalidité de longue durée résultant d'un accident du travail, d'une maladie ou d'un risque professionnel. La présence à bord des certificats obligatoires et autres éléments de preuve sera exigée afin d'établir que le système de sécurité financière est en place pour protéger les marins travaillant à bord.

La FNAAM a réuni son congrès annuel à Dunkerque et les nombreux participants ont pu travailler sur l'avenir de l'accueil des marins dans les foyers, le développement des visites à bord par des visiteurs de navires si les marins ne peuvent plus quitter

leur navire durant l'escale, la circulation dans les ports pour les marins et les véhicules des associations à la suite de l'amodiation de nombreuses parties des ports.

La fédération est très inquiète sur l'avenir des contrats aidés. Ils étaient un moyen qui permettait aux associations d'avoir des salariés avec une masse salariale réduite et souvent ils donnaient une chance à des personnes éloignées du monde du travail de se réinsérer.

Nous sommes très heureux dans notre fédération d'accueillir un nouveau membre. Une équipe à créer à Mayotte une association d'accueil de marins qui s'appelle : LES AMIS DES MARINS - SEAMEN'S CLUB LONGONI. Nous lui souhaitons une brillante réussite sachant que la Société des Œuvres de Mer, par son aide financière, lui a déjà donné un sérieux coup de main.

Gérard Pelen

LA MISSION DE LA MER DE PORT LA NOUVELLE

Notre Seamen's Club a pris en charge, pour l'année 2016, 1 600 marins et, comme dans tous les ports, nous avons constaté que les escales sont de plus en plus courtes.

Nous nous sommes réorganisés suite à cette évolution, ce qui nécessite des aller-retours plus fréquents avec notre navette, et nous avons parcouru 500 km de plus que l'année précédente. De ce fait, nous avons renouvelé le contrat du deuxième chauffeur.

Des cartes téléphoniques internationales et des changes de dollars sont toujours à disposition dans notre véhicule, afin de répondre aux besoins des marins dans les plus brefs délais.

La Région, propriétaire du Port, est venue à notre rencontre car le projet d'agrandissement de la zone portuaire de Port-la-Nouvelle se concrétise de plus en

plus. Il nous a donc été demandé un dossier de subvention. Carole Delga, présidente de notre nouvelle Région, l'a étudié avec intérêt.

Ce soutien est particulièrement bienvenu car, pour la première fois, nous avons décidé de recruter une jeune secrétaire. Or, la prise en charge de ce contrat par l'Etat ne s'élève qu'à 65% en raison de son âge.

Le futur port permet à notre équipe de nous projeter dans l'avenir.

Et, comme il y a cinq ans, nous donnons toute son importance au mot solidarité pour que les trois algéco cédés par la Région soient équipés. Le Seamen's Club de Marseille nous a cédé un billard pour une somme modique, une bénévoles a prévu de nous donner un frigidaire, etc.

Toute notre énergie est tournée vers cette perspective.

LES AMIS DES MARINS

SEAMEN'S CLUB DE MAYOTTE

Mayotte est un département insulaire français situé en océan indien, dans le canal du Mozambique, entre la côte est africaine et l'île de Madagascar. Il se compose d'une île principale, la Grande-Terre, d'une île plus petite, la Petite-Terre, et de plusieurs îlots autour de ces deux îles.

français. Suite au second organisé en 2009 avec un résultat écrasant en faveur du statut de département, Mayotte est devenu le 101^{ème} département français le 31 mars 2011 et région ultrapériphérique de l'Union européenne le 1er Janvier 2014.

Le port de Longoni : poumon économique de l'île

Du fait des caractéristiques insulaires de Mayotte, le domaine du transport aérien et maritime est un secteur vital. L'aéroport se situe en Petite-Terre, à Pamandzi et le port de commerce au nord de Grande-Terre, à Longoni. Des transbordeurs à passagers, véhicules et marchandises, assurent par ailleurs le lien entre les deux îles principales. Le transport maritime est donc primordial pour le département, les marchandises étant presque toutes importées. Le port de Longoni est un port en eaux profondes qui, avec ses 14 mètres, offre l'un des meilleurs tirants d'eau dans la région. L'autorité portuaire relève du Conseil Départemental de Mayotte et, depuis fin 2013, la gestion et l'exploitation du port ont été confiées à la société privée "Mayotte Channel Gateway".

En 2016, 164 navires (contre 192 l'année précédente) ont fait escale à Mayotte : 103 porte-conteneurs, 6 navires de croisière, 6 gaziers, 11 pétroliers, 13 navires transportant du ciment, 7 navires militaires, 16 navires conventionnels (breakbulk) et 2 navires de pêche hauturière.

Le projet de seamen's club

Le port de Longoni est situé à environ 15 kilomètres de Mamoudzou, où se trouvent les principaux commerces, hôtels, restaurants et lieux de divertissements. Le transport de personnes entre le port de commerce et le chef-lieu se fait uniquement par taxis et "taxi-brousse" et ce, quasi-exclusivement de jour.



La superficie de Mayotte est de 375 kilomètres carrés et, avec ses 220.000 habitants, elle est très densément peuplée (585 habitants par km²). La plus grande ville, et chef-lieu, est Mamoudzou, sur Grande-Terre. Le territoire fait géographiquement partie de l'archipel des Comores. La langue principale est le Shimaore, une langue d'origine bantoue étroitement liée aux autres langues des îles voisines de l'archipel. La majeure partie de la population est de confession musulmane.

Par un premier référendum en 1974, les habitants de Mayotte décident de rester



Le port de Longoni à Mayotte

Il n'existe pas de structure dédiée aux marins susceptible d'améliorer leurs brefs séjours à Longoni. Aucun commerce, uniquement deux bars-restaurants mais qui ne prennent pas en compte leurs attentes et sont fermés le soir et le weekend. Pas de locaux couverts pour s'installer et communiquer avec les familles, là où le wifi est accessible aux abords du port.

L'Union Maritime de Mayotte, dont certains membres sont eux-mêmes marins, anciens marins et/ou en relation étroite avec les équipages de navires escalant à Longoni, a donc tout naturellement décidé de réfléchir à un moyen d'améliorer leurs conditions d'escales. Fin 2016, Gilles Perzo de la station de pilotage et membre de l'UMM, a ainsi suggéré la création d'un "seamen's club". Le Président, Norbert Martinez, n'a eu aucun mal à se laisser emporter par cette idée et à convaincre les autres membres de l'association. Il a ensuite confié au secrétaire général le développement du projet. Ce dernier, Christian Corre, a profité d'un passage à Brest en fin d'année pour visiter le seamen's club du port de commerce et rencontrer son équipe dont le Président, Thierry Beisser qui, depuis, apporte à l'UMM un soutien précieux.

Depuis, les projets de statuts et de règlement intérieur ont été rédigés et présentés à l'assemblée générale constitutive de la nouvelle association.

Parallèlement, une démarche a été initiée auprès de la Direction des Affaires Maritimes, avec le soutien de la FNAAM,

pour solliciter la demande de modification de l'arrêté du 15 décembre 2008 relatif aux commissions portuaires de bien-être des gens de mer afin d'y ajouter le port de Mayotte. Pour la partie "matérielle" du projet, un artisan chauffeur de taxi a été sollicité afin de faire une offre pour des prestations "à la demande" de transports de membres d'équipages du port vers le centre-ville. Par ailleurs, le Conseil Départemental a également été approché dans le cadre de notre recherche d'un local pour la future structure. Un local susceptible de répondre à nos attentes serait disponible au port...



Toute l'équipe de l'UMM s'investit donc fortement dans ce projet dont l'officialisation est effective depuis le 31 juillet 2017, date de l'assemblée générale constitutive. Cette reconnaissance nécessaire de l'association facilitera grandement les démarches indispensables à son fonctionnement ultérieur.



Les amis des marins
Seamen's club Longoni

NANTES PORT ACCUEIL

En avril 2016, les sollicitations de financement pour le projet de foyer ont clôturé les rencontres et démarches auprès des acteurs maritimes et portuaires, débutées en septembre 2014.

L'association a reçu des lettres de soutien de l'Observatoire du droit des marins et de la Fédération du Mérite Maritime. Ces aides ou soutiens marquent une volonté d'être solidaire des besoins de bien-être des marins et donnent l'image d'un monde maritime participatif.

En juin, l'association a participé à la première édition de "débord de Loire" pour les 120 ans du Belém. Beau stand tenu le samedi 4 et le dimanche 5 juin. Une belle vitrine qui a permis de rencontrer près de 110 personnes dont nos amis de Marine Accueil Loire. Une opération de communication à rééditer au nom de la cause des marins.

A l'occasion de son anniversaire, un des membres fondateurs de notre association, Guy Dubigeon, a organisé un rallye sous forme de manifestation socioculturelle. 120 personnes ont participé en faisant des dons allant de 5 € à 1 000 €. Une magnifique initiative où les donateurs ont fait valoir leur attachement à la mer et aux marins avec au final, un joli chèque de 12 000 € pour la construction du foyer.

Nous avons également participé aux trophées SNSM à Saint-Nazaire sur le stand de Marine Accueil Loire le samedi 18 juin. Un beau moment de partage.

Le mouvement de grève des dockers a perturbé le trafic au mois de juin. Les plus chanceux d'entre eux ont bénéficié d'un peu de temps supplémentaire à

terre pour profiter des plaisirs de la métropole.

En juillet, les Pilotes de Loire nous aident par une subvention pour la construction du foyer. Le monde maritime est présent à nos cotés.

Cependant, le bouclage du financement auprès des acteurs portuaires, se révèle peu fructueux et difficile à atteindre compte tenu des conditions économiques difficiles rencontrées par les professions du port. Une piste reste ouverte pour la construction d'un foyer en éléments modulaires avec le financement déjà acquis auprès du Conseil régional, de la métropole, de l'Etat et du Grand port.

En août, l'association a reçu la visite des organisateurs de l'exposition "habiter la mer, marins d'aujourd'hui" au Croisic du 14 au 30 juillet 2017 à laquelle nous participerons avec plaisir.

En septembre troisième participation au forum du bénévolat de la Trocardière à Rezé. Notre objectif : échanger avec la municipalité et la population autour du projet de foyer et ainsi recréer du lien avec une commune maritime de la métropole.

Fin octobre, nous avons accueilli le 10.000^{ème} marin sur le site de l'amont par l'association depuis 2007. Un bel accueil d'un équipage multinational (Russie, Ukraine, Philippines), l'humain au cœur de l'expédition maritime et des richesses induites.

Nous avons participé au colloque "Human sea /Marisk", invités par le Port des accueils et président du comité de Bien-être. Colloque axé sur la sécurité et la maîtrise des nouveaux risques, sur la



sûreté informatique et l'automatisation des navires, entraînant la réduction des effectifs à bord des navires.

Nous n'avons bien entendu pas manqué le congrès de la FNAAM à Dunkerque les 7, 8 et 9 Octobre. La notion de "Port Center" portée par les accueils des marins a été mise en valeur pour faire découvrir à la population l'existence des ports, des navires et des marins qui fréquentent les métropoles.

L'ISWAN (fédération internationale des accueils) a réfléchi sur le foyer idéal avec des structures au fonctionnement pérenne et permanent. L'objectif est ambitieux, encore un peu lointain, mais la réflexion est ouverte.

En novembre, la crise des taux de fret bas faisant peser une menace sur la solvabilité de plusieurs gros armements au cabotage international habitués du port, une attention particulière a été

portée par les bénévoles sur les risques de salaires non payés.

Depuis trois ans le partenariat avec le Festival du cinéma des trois continents marche bien et chaque année des billets sont donnés au profit du bien-être des marins.

Le permis de construire, déposé en janvier 2016, reste toujours suspendu à la décision d'une dérogation sur le réseau d'assainissement du foyer. Aucun réseau n'existe à proximité, la mise en place d'une micro-station est l'enjeu de la demande.

Le conseil a voté fin décembre la commande à une entreprise de Saint-Brevin les Pins d'un foyer modulaire pour un montant de 188.000 € TTC, clé en main.

Début janvier 2017 : septième année

de l'opération "chocolats marins". 70 paquets offerts par le CBE NSN et autant d'enveloppes pré-timbrées avec cartes postales ont été distribuées par les bénévoles de Nantes Port Accueil – 15 navires primés dont un français au plus grand plaisir des équipages, ravis d'un geste d'amitié.

Début février 2017, la galette "maritime", devenue désormais traditionnelle après le forum du bénévolat, a été organisée réunissant 28 personnes, bénévoles, amies et alliées de l'association dont trois nouvelles recrues.

Un groupe de 8 étudiants en droit à l'université de Nantes – Master 1 – Droit européen et international, a souhaité participer autour de Clément Lebris aux visites et accueils des marins sur le port de Nantes le dimanche, une première pour l'association.

La page Facebook de l'association a été réactivée et adaptée aux besoins des marins : communication, commandes individuelles de produits ou matériels, etc...

Une relance pour le projet foyer a été réitérée auprès des acteurs portuaires. Un foyer, à plus de 60 kilomètres, ne présente pas d'intérêt. Les marins sur les terminaux de Nantes n'ont pas de temps suffisant au regard de leur rythme de travail. Aucun n'exprime d'ailleurs le besoin d'engager deux heures de transport pour bénéficier d'un temps réduit de détente à Saint Nazaire. Ils sont demandeurs de solutions d'accueil de proximité et de convivialité. Un foyer sur les quais de Nantes n'est ni un luxe, ni une concurrence. Il développera d'autres services de bien-être : horaires de transport vers la ville et les magasins, livraison de commandes personnelles aux marins, créneaux d'ouverture du foyer plus larges et faciles même à

quelques heures du départ du navire, accueil des marins embarquant ou débarquant, offre de distractions plus fournie (informations, presse, tv, jeux), découvertes de la ville, facilités de contact, etc. L'image du port et du transport maritime en sortira grandie. Ces activités ne sont pas réalisables actuellement. Le fonctionnement de l'accueil actuel est handicapé par la situation de partage du seamen's club, du siège social et du stationnement véhicule. Sans foyer à proximité des quais, notre ressource humaine, qui s'appuie entièrement sur des bénévoles et des volontaires, se trouvera affectée et nous perdrons, en qualité et en quantité, le lien avec les marins.

Nos équipes se relaient du lundi au samedi matin pour les visites à bord et l'accueil. Nous avons mis en place une équipe le mercredi matin depuis le 16 novembre 2016, et depuis le 4 mars 2017, une équipe d'accueil le samedi après-midi. Depuis le 19 mars 2017 enfin, nous avons créé une équipe d'accueil au foyer et transport le dimanche.

La priorité est d'offrir plus de périodes disponibles pour rencontrer les marins et de proposer plus de possibilités d'aide pour les bénévoles, en particulier le weekend.

La distribution des journaux maritimes étrangers à bord et la mise à disposition de revues économiques ou journaux politiques au foyer est un vrai succès. En 2016, nous avons proposé des journaux de 17 pays différents et dans 10 langues nationales – distribution en augmentation de près de 40%. 90 % des navires ont reçu à bord des journaux.

Nos sites internet continuent à être régulièrement visités, avec une fréquentation en 2016 du "site marins" de 13.293 visiteurs (Ukraine, France, Canada...), et une fréquentation du "site vitrine" de 2.862 visiteurs (France, Ukraine, USA...).

Nous avons pu constater en 2016 une activité des terminaux en légère reprise après cinq années de baisse qui s'est traduit par une augmentation du nombre des visites à bord et des accueils.



- Trafic site de l'amont : 579 navires (270 hors sabliers+ 291 sabliers +18 autres) soit près de 4.000 marins (estimation) ont fréquenté en 2016 les terminaux de l'amont (Nantes, Basse Indre, Cordemais/Paimboeuf). Roche Maurice accueille les escales d'attente de sabliers ou de navires citernes français.

- Tonnage terminaux de l'amont : 2.321.000 tonnes (+ 0,5%) soit 9 % du GPMNSN.

Notre objectif premier en 2017 est la mise en place du seamen's club de Cheviré aval avec ouverture aux marins en 2018. La création d'une équipe le mardi matin et le jeudi matin est aussi souhaitée pour 2018.

Nous continuons nos recherches d'un(e) secrétaire exécutif(ve) bénévole pour renforcer l'organisation du foyer et la gestion d'un volontaire au service civique après l'ouverture du foyer. Un gestionnaire de site internet est recherché pour le fonctionnement

régulier des sites et le lien avec la page Facebook.

Notre association est petite mais la solidarité y est grande et c'est l'occasion de saluer et de rendre hommage au travail de tous les bénévoles en général, et en particulier des membres du bureau.

L'année 2016 a montré que les difficultés de santé font partie de la vie associative. L'équipe dirigeante prend de l'âge. Plusieurs membres du conseil ont eu des soucis de santé qui se sont heureusement bien résolus. Une nécessaire passation de témoin doit voir le jour. Pour l'instant l'objectif du futur foyer nous galvanise à continuer.

Bernard Lefebvre



ASSOCIATION LOONOISE DES AMIS DES MARINS

Notre Association continue ses activités comme à l'habitude, tous les jours du 1er janvier au 31 décembre en s'adaptant aux évolutions du milieu maritime.

En effet depuis quelques années le monde des marins connaît quelques changements, les équipages s'internationalisent avec l'arrivée de marins qui ne sont pas tous originaires de pays à traditions maritimes et n'ont donc pas tous la culture des Seamen's Clubs et la connaissance des services que ceux-ci peuvent leur rendre. La course au gigantisme des navires continue.

Récemment des compagnies de navigation figurant parmi les premières du globe ont fait part de leur intention de faire construire dans des chantiers chinois qui ont déjà sortis de pareilles unités, des navires pouvant transporter 22.000 conteneurs de vingt pieds ou équivalents, avec des effectifs d'équipage peu différents de ceux de navires de moindre capacité et des durées d'escale qui n'en seront pas plus longues pour autant car la grande longueur de ces navires permettra de leur affecter un plus grand nombre de portiques pour les opérations de chargement ou déchargement de ces milliers de conteneurs.

Enfin on entend beaucoup parler de navires sans équipage, des études et essais sont actuellement en cours ; même si la mise en place de cette pratique paraît éloignée ou impossible à réaliser, compte tenu de la situation internationale, cette information ne peut qu'apporter un souci supplémentaire à des marins qui vivent déjà un métier à risques.

En décembre 2015 un minéralier, avec un équipage entièrement philippin, en escale dans le port de Dunkerque a procédé à une relève partielle d'équi-

page. Six marins, qui avaient effectué leur temps légal d'embarquement (souvent neuf mois pour les Philippins) débarquaient, remplacés par six autres, et prenaient la route pour l'aéroport de Roissy où ils devaient prendre place dans l'avion qui les ramenait aux Philippines, tout joyeux à l'idée de retrouver leurs familles et de passer Noël avec elles. Et ce fut le drame, un accident sur l'autoroute, deux marins tués, le troisième (Ibrahim) très grièvement blessé. Vous pouvez lire dans ce bulletin le récit de cette tragédie rédigé par Marie-Françoise Darondeau, les différents déplacements à Amiens puis à Berck pour accompagner Ibrahim qui y a passé plusieurs mois. Ce douloureux événement met l'accent sur le rôle important d'accompagnement et de soutien joué par les foyers.

Actuellement deux ports ont été appelés à porter assistance à des marins hospitalisés, tous deux de nationalité philippine. Ce sont le foyer de Bordeaux Bassens (marin blessé lors de l'escale de son navire au Verdon) et celui de Brest où le foyer a fait appel à des Philippines devenues Brestoises. Elles ont aidé leur compatriote, qui subissait une longue hospitalisation, à retrouver son moral et son sourire.

Angel Llorente



LES AMIS DES MARINS DE DUNKERQUE

Depuis plus de 40 ans, les Amis des Marins assurent l'accompagnement des marins hospitalisés au Centre Hospitalier de Dunkerque. Une équipe de bénévoles se relaie semaine après semaine pour contacter quotidiennement les urgences de l'hôpital et s'informer de la présence éventuelle de marins.

Au cours de ces années, nous avons rencontré bon nombre de marins parfois pour de graves problèmes de santé. Si actuellement, les hospitalisations sont beaucoup moins fréquentes et même rares, nous sommes plutôt confrontés à des séjours de "longue durée" dont certains nous ont particulièrement touchés et marqués.

En décembre 2015, Ibrahim, 3ème mécanicien à bord du *Am Julia*, s'apprête à rentrer aux Philippines après neuf mois de bord et se réjouit de fêter Noël en famille. Avec cinq camarades, ils montent dans le minibus qui doit les conduire à l'aéroport de Roissy. Le chauffeur du minibus n'a pu se reposer, allant du Havre à Roissy chercher la relève, les conduire à Dunkerque et reprendre la route pour Roissy avec les partants.

C'est l'hiver, il fait sombre et l'autoroute A1 est surchargée. Un accident à hauteur de Compiègne ralentit soudainement la circulation, les poids lourds freinent, mais le chauffeur de notre minibus ne peut éviter le camion qui le précède et c'est le drame : deux marins décèdent sur le coup, le troisième, Ibrahim, est emmené à l'hôpital d'Amiens dans le coma. Il nous dira plus tard : *« je ne me souviens de rien, je me suis réveillé à l'hôpital, ne pouvant plus bouger du tout »*.

Avec Benjamin, le chapelain anglican de Dunkerque, nous nous rendons

d'abord à Compiègne pour prier à côté des marins décédés, avant que leurs corps ne soient rapatriés aux Philippines. Nous reprenons le train pour Amiens où Ibrahim se trouve en soins intensifs. Sa sœur Zendali, prévenue, arrive deux jours après des Etats-Unis et nous partageons avec elle la présence auprès d'Ibrahim à qui nous parlons même s'il ne peut nous répondre.

Quelques jours plus tard, Mishel, la fiancée d'Ibrahim, arrive à son tour d'Abu Dhabi où elle travaille comme infirmière. Nous participons à une réunion avec Zendali, Mishel, l'équipe médicale, des représentants de l'ambassade des Philippines et du P&I Club qui prend en charge tous les frais. Ibrahim sort peu à peu du coma mais la moëlle épinière a été touchée et pour l'instant il ne peut faire aucun mouvement, ni parler. Les médecins évoquent une opération possible mais très risquée. Finalement il est décidé de transférer Ibrahim à Berck sur Mer, établissement spécialisé dans la rééducation des polytraumatisés. Cela se fera au bout de trois semaines.

Notre route nous conduit alors à Berck où il est encore en soins intensifs, sa fiancée peut revenir quelques jours, et nous nous relayons pour lui rendre visite chaque semaine. Il recommence à parler et à pouvoir respirer sans aide.

Il est ensuite transféré dans un établissement voisin équipé pour la rééducation motrice. Il est entouré d'une équipe attentionnée et très compétente, qu'il séduit très vite par son sourire, sa gentillesse et son courage. Son frère et sa belle-sœur pourront à leur tour venir des Philippines malgré des difficultés pour obtenir leur visa. Peu à peu, nous constatons les progrès d'Ibrahim qui peut alors se servir de ses bras et grâce

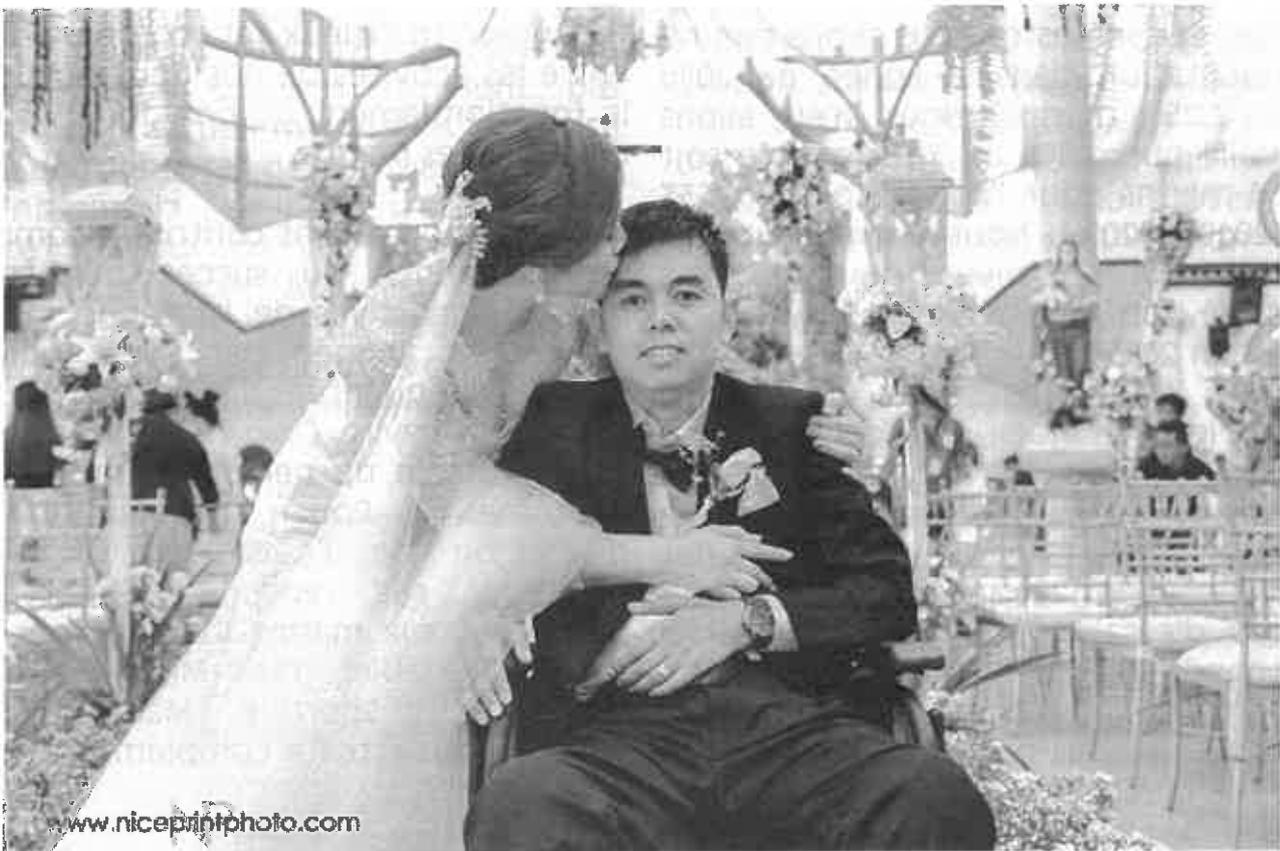
à un matériel adapté, peut désormais se déplacer dans l'hôpital et même prendre l'air, le centre se situe en bord de mer, quand quelqu'un l'accompagne.

En septembre après neuf mois à Berck, il peut rentrer aux Philippines où il est immédiatement pris en charge par une équipe médicale locale compétente. Il nous envoie des photos de ses exercices, il ne peut toujours pas marcher mais il semble peu probable qu'il le puisse un jour. Il reçoit son fauteuil et son lit de France et sa maison a pu être aménagée.

participer, quant au père de Mishel, il était très faible quelques semaines auparavant mais a trouvé suffisamment de force pour accompagner sa fille à l'autel.

Nous gardons bien sûr le contact avec eux, un bénévole faisant les visites des navires à Dunkerque a même rencontré le frère de Mishel : merveilleuse occasion de reparler d'Ibrahim.

Après ces mois de souffrance, c'est vraiment une grande joie pour nous de partager ces moments de bonheur même si la route est encore longue et



Si Ibrahim a gardé courage et vitalité tout au long de ces longs mois, c'est certainement grâce au projet qu'il avait avec Mishel de se marier, ce qu'ils ont fait le 20 mai dernier. Nous les avons bien sûr suivis tout au long des préparatifs et leur grande joie a été d'avoir leurs parents à leurs côtés ce jour-là : en effet, le père d'Ibrahim, musulman, était réticent à assister à la cérémonie catholique, mais l'a finalement fait et est resté pendant tout le service, se disant content d'avoir pu y

sera différente de celle qu'il avait envisagée : il prévoyait de passer commandant à 40 ans ! bien sûr, il ne pourra plus naviguer mais voudrait pouvoir enseigner dans une école maritime aux Philippines. Mishel, elle, termine son contrat à Abu Dhabi et retournera aux Philippines auprès de son mari.

Marie Françoise Darondeau

ASSOCIATION ROUENNAISE DES AMIS DES MARINS

L'année 2016 a été contrastée pour notre Seamen's club à l'image de celle du port de Rouen.

Son activité principale est l'export de céréales et celle-ci s'est trouvée fortement réduite au deuxième semestre du fait d'une récolte catastrophique due aux mauvaises conditions climatiques du printemps 2016. Non seulement il y a peu de blé mais il est de mauvaise qualité et impropre à l'export.

Si au 1er semestre nous avons eu une fréquentation dans la lignée de 2015 avec 2.253 marins, nous n'en avons accueilli que 1.381 au 2e semestre soit 3.634 marins pour l'année contre 4.533 en 2015 (- 20%). Nous avons toutefois maintenu un bon niveau du nombre de visites à bord des navires 1.203 en 2016 (1.283 en 2015).

Nous attendons avec impatience donc les résultats de la campagne céréalière 2017. Les navires vraquiers céréaliers sont intéressants pour la fréquentation du foyer car ils ont des équipages de 20 à 30 marins et un temps d'escale de plusieurs jours, lié aux conditions climatiques et au volume important de chargement. Il nous faudra toutefois regagner les parts de marché perdus en 2016 au bénéfice des pays riverains de la Mer Noire, Roumanie et Ukraine et surtout du port d'Odessa devenu le 1^{er} port européen d'exportation de céréales en 2016.

Il en découle bien évidemment une diminution de nos ressources financières notamment au niveau de nos ventes bar et boutique, change des dollars et vente des cartes téléphoniques, ainsi que des contributions volontaires des armateurs au budget de fonctionnement du foyer.

Cela s'est traduit dans nos comptes 2016 par une diminution de nos

produits de 16% par rapport à 2015 et un résultat négatif de - 6.108 €. Nous avons réussi à diminuer nos charges de 8 % mais cela n'a pas été suffisant par rapport à la diminution de nos recettes.

En janvier 2016, douze de nos collègues havrais de l'AHAM nous ont rendu visite, et treize de nos salariés et bénévoles se sont déplacés au Havre au mois de mai, visite du port sous la conduite documentée de José Perrot, échanges fructueux et comparaisons entre les activités de nos deux ports et le fonctionnement de nos deux foyers d'accueil des marins.

En juin nous avons contribué comme chaque année au succès des trois journées sportives de l'antenne locale de l'AGISM animée par Yves Michel, journées fréquentées à la fois par les 28 marins du navire *Cielo Di Tokyo* et par une vingtaine de personnes du milieu maritime de Rouen. Du fait de la disparition de l'AGISM et afin de maintenir ces rencontres sportives proposées aux marins (basket, foot et tennis de table), Yves Michel a créé l'Association Sportive Maritime et Portuaire en activité complémentaire à celle de l'ARAM.

En décembre, remise de cadeaux de Noël aux 26 marins accueillis au foyer lors des soirées des 23 et 24 décembre, le 23 également, messe de Noël dans notre chapelle Saint Olaf célébrée par le père René Gobbé de la Pastorale des Migrants, messe préparée par Jean-Pierre, bénévole au foyer et membre de la Mission de la Mer et animée par le groupe Gospel Mayangi.

Si en 2017 le financement de nos activités va rester sur les mêmes bases qu'en 2016, il n'en sera pas de même en

2018 avec la mise en application du financement des foyers par les taxes portuaires. Nous avons déjà eu les 17 janvier et 25 avril 2017 deux réunions de la CPBE (commission portuaire de Bien-être des marins) au cours desquelles ce sujet a été abordé. Concrètement il nous faut établir dès maintenant notre demande de subvention 2018 puis consulter la CPBE pour avis avant de la

remettre au Grand Port Maritime de Rouen en septembre prochain. Nous espérons bien que cette modification essentielle de nos financements pérenniserait l'activité des foyers d'accueil des marins.

René Refour

ASSOCIATION MARSEILLAISE DES AMIS DES MARINS

Malgré la fermeture du foyer de Forbin, nos activités ne sont pas arrêtées. L'accueil des marins le soir se fait dans le foyer des croisières mais ils n'ont plus la possibilité d'aller à pied faire un tour en ville ou dans une grande surface. Actuellement nous allons les chercher sur leurs navires avec nos véhicules pour les conduire au foyer mais ils ne quittent plus l'enceinte portuaire et nous demandent à être conduits en ville.



Les nouveaux bureaux de l'AMAM

De façon à pouvoir continuer la gestion administrative de l'association nous avons pu déplacer vers le foyer des croisières un ALGECO qui nous appartenait. Grâce à une subvention d'investissement de la Direction des Affaires Maritimes, nous avons fait faire des travaux pour le rendre plus confortable.

Nous sommes surpris de voir que la fréquentation du foyer des croisières par les marins des paquebots est en nette diminution. Chaque fois qu'il y a une escale inaugurale d'un paquebot, un membre de l'AMAM assiste à la cérémonie des plaquettes. Lorsque l'on monte sur un paquebot en escale, on est surpris de voir qu'un nombre important de passagers reste à bord, et l'équipage travaille alors pratiquement comme à la mer et rencontre des difficultés pour descendre à terre.

Ce phénomène n'est pas particulier à Marseille et se retrouve dans de nombreux ports. Comme les visiteurs de navires ne peuvent pas monter sur les paquebots, les marins n'ont plus de contact avec le seamen's club. Nous pensions que la distance entre les navires et le foyer pouvait décourager les marins mais quand un paquebot avec un équipage de 1.200 marins est

amarré à 200 m du foyer, la fréquentation n'est pas plus importante.

Grâce au financement d'ITF, nous avons pu acheter un Citroën Jumpy de neuf places. Nous devrions faire des économies d'entretien car le Ford Tourneo qui n'avait pourtant que 110.000 km nous coûtait très cher en réparations moteur.

L'application de la Loi Economie Bleue s'est bien passée. La commission portuaire de bien-être des gens de mer s'est réunie en juillet, nous l'avons préparée par deux réunions avec le commandant du port et un membre du service financier. Nous avons dû modifier notre demande à la baisse mais nous sommes arrivés à un bon accord. Pour 2018, la somme versée par le port devra être de 30.000 €, en 2017 elle est de 11.000 €. En tenant compte des subventions antérieures qui ne

nous serons plus versées, cela représente une augmentation de 1.400€.

Nous avons actuellement deux salariés en contrats aidés de 20h par semaine, si nous n'avons pas la possibilité d'en bénéficier en 2018, nous n'aurons pas le financement pour avoir deux salariés en CDD sans aide. Cette situation va nous obliger à modifier nos heures d'ouverture au détriment de l'accueil des marins.

A la fin du mois de septembre 2017 nous allons faire une réunion avec les bénévoles et les salariés pour réfléchir au fonctionnement de l'AMAM en 2018 de manière à essayer d'accueillir et de rendre service aux marins en définissant les besoins et les moyens à mettre en œuvre.

Gérard Pelen

L'AGISM A MARSEILLE

En 1946, est officiellement déclarée l'existence de l'AGISM – Association pour la Gestion des Institutions Sociales Maritimes – qui va mettre en place les Maisons des Gens de Mer afin d'accueillir les personnes en relation avec le milieu maritime (marins et leurs familles).

Les missions confiées à l'AGISM sont les suivantes :

- assurer une coordination entre les associations à vocation sociale envers les gens de mer et leur famille, et répartir les subventions entre ces organismes,

- aider à la mise en place d'organes gérant directement certaines institutions sociales maritimes et gérer le fonctionnement de ces institutions

Le 24 septembre 1953, la Maison des Gens de Mer de la rue de Forbin à Marseille était inaugurée par Monsieur Ramarony, Secrétaire d'Etat à la Marine

Marchande.



L'hôtel comptait une soixantaine de chambres avec un restaurant, une grande salle pour les équipages et une plus petite pour les officiers. Une cour arborée très calme permettait de se reposer ou prendre l'apéritif dehors. Les clients avaient un grand parking à leur disposition.

A cette époque les navires ayant des équipages français étaient nombreux. Les relèves étaient importantes, les escales longues et les familles qui rejoignaient un marin logeaient à l'hôtel. Sur beaucoup de bateaux les équipages n'étaient pas nourris durant l'escale et venaient prendre leurs repas au restaurant de l'hôtel.

A partir de 1990, les établissements, malgré les subventions de l'ENIM subissent une dégradation importante.

En effet, le secteur de l'exploitation maritime évolue fortement. Le nombre de marins et les durées d'escales diminuent rapidement et les structures commerciales classiques deviennent de moins en moins utilisées.

La fréquentation des établissements par les marins chute tandis que la concurrence hôtelière augmente, ce qui amène à un déséquilibre financier de l'association. C'est pourquoi, à partir de 1999, le conseil d'administration prend la décision de déléguer la gestion des établissements proposant de l'hébergement et de la restauration à un mandataire (en conservant la vocation sociale de l'AGISM) qui sera, à partir de juillet 2000, la société AHMI.

Celle-ci est chargée de gérer les établissements selon les pratiques d'une activité commerciale, tout en conservant l'identité maritime des hôtels et les conditions particulières aux ayants-droits.

Ce mandat s'est terminé en juillet 2003. La gestion des établissements est devenue directe, chaque établissement possédant un directeur (hôtels) ou un

responsable (foyers), aidé d'un ou plusieurs adjoints. Ces dirigeants sont sous l'autorité du directeur général de l'Association, régie par un président. Les établissements deviennent alors les hôtels "Les Gens de Mer".

Mais le nombre de marins continue à diminuer, les hôtels sont vieillissants et malgré quelques améliorations la clientèle ne suit pas et l'AGISM perd de l'argent. Un foyer d'accueil des marins est construit à Montoir sachant que le précédent a brûlé deux fois. Ce foyer qui n'avait pas vraiment de raison d'être, n'a jamais été ouvert. Les relations avec l'ENIM et la Direction des Affaires Maritimes sont modifiées, les remboursements des ayants-droits se font sur justificatifs et les subventions sont diminuées. Toutes ces conditions font que l'AGISM, le 16 mai 2013, est mise en redressement judiciaire avec une possibilité de reprise, le passif s'élevant à 11.932.056,42€.

Le Tribunal de Grande Instance de Paris a accepté le plan de redressement présenté le 8 janvier 2015. Ce qui impliquait notamment :

- cinq postes non renouvelés et huit licenciements
- un plan d'action de redressement commercial et des mesures d'économie dans la gestion des établissements et au siège.
- la vente de l'hôtel et du terrain de Marseille.

Le tribunal a autorisé l'AGISM à prolonger son activité mais la situation ne s'améliore pas, les hôtels ne sont plus entretenus et l'AGISM a des difficultés pour obtenir un permis de construire à Marseille.

Le tribunal de grande instance de Paris a placé le 10 mars 2016 l'AGISM en liquidation judiciaire, avec une prolongation de l'activité de trois mois, le temps que l'administrateur judiciaire puisse recevoir les offres d'éventuels

repreneurs.

Ceux-ci ont jusqu'au 19 mai 2016 pour se manifester avant l'examen des offres lors d'une audience au TGI de Paris fixée au 16 juin 2016. C'est le groupe DOCTEGESTIO qui est désigné comme repreneur de l'ensemble des activités de l'AGISM. L'hôtel de Marseille doit être vendu à la COFFIM, promoteur constructeur et aménageur qui doit le détruire pour réaliser un projet immobilier avec des appartements, un hôtel, des commerces et un "foyer des marins".

A partir de ce moment commence une longue période d'incertitude pour le personnel de l'hôtel et pour l'AMAM : régulièrement on annonce la fermeture définitive de l'hôtel sous quinze jours...

Le 26 décembre 1994 avait été signée une convention avec l'AGISM qui mettait à la disposition de l'AMAM des locaux situés dans l'hôtel "Les Gens de Mer", composés d'un grand foyer, une véranda, une pièce avec une banque, un bureau et une remise.

Le 24 janvier 1995 le Seamen's club est inauguré. Il est ouvert du lundi au vendredi de 18h00 à 22h00 grâce à une équipe de bénévoles et de salariés, de nombreux marins sont ainsi accueillis.

En décembre 2002, une réfection du foyer est effectuée et jusqu'à la fermeture de l'hôtel il est resté dans le même état, seule la véranda a été entièrement refaite par l'AGISM.

Plus de 70.000 marins ont été reçus dans ce foyer. Les moyens de communication ayant très vite évolué, nous sommes passés de la boîte aux lettres aux téléphones avec cartes prépayées, puis aux ordinateurs avec une liaison Internet et enfin le WIFI que les marins utilisaient avec leur propre matériel. Le billard, le tennis de table et le baby-foot étaient également très prisés. Le parking et le jardin étaient bien appréciés.



La fin du mois de mars 2017 a été assez difficile. Il a fallu nous séparer de beaucoup de matériel, nous obligeant à faire plusieurs voyages en direction de la déchetterie... C'est fou ce que l'on accumule en 23 ans ! Nous avons pu placer tout de même beaucoup d'objets dans le foyer des croisières. Nous avons vendu le baby-foot en premier, puis la table de ping-pong grâce au Bon Coin. Martine et Jean-Pierre COUSIN du foyer d'accueil de Port La Nouvelle étaient là le 30 mars à 08h00, à 08h30 le billard était dans leur véhicule et à 09h00, l'huissier fermait définitivement l'hôtel. Le jour-même des maçons muraient les deux issues sur la rue avec des parpaings ainsi que les fenêtres du premier étage.

De nombreux marins et familles de marins ont séjourné dans cet hôtel, cinq associations maritimes y avaient leur siège social, le seamen's club était bien placé en ville. La porte est désormais verrouillée et une page d'histoire de la vie maritime à Marseille s'est fermée.

LES AMIS DES MARINS DE SETE

En 2016, nous avons entamé notre deuxième année dans nos nouveaux locaux, après notre entrée dans les lieux et le redémarrage de nos activités, le 23 mars 2015.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette nouvelle situation : plus près du port, plus pratique pour les marins qui viennent régulièrement à pied sans aucun problème d'itinéraire, et pour nous, pour se garer notamment.

La fréquentation du Seamen's club est en hausse, et nous avons pu accueillir les équipages des paquebots de croisière – ce que nous n'avions jamais pu faire auparavant, en plus de 20 ans d'existence. Nous avons ainsi accueilli nos premiers marins de paquebot début juin, jusqu'à la fin de la saison, le 30 octobre. En 2017, nous allons reprendre ces accueils de proximité.

Après les premiers mois de galop d'essai, 2016 a donc été l'année de l'installation définitive. Achat de meubles complémentaires (le sofa gris), création de supports de communication (un flyer spécifique pour les croisiéristes) et modernisation des lieux.

Il a bien fallu deux weekends fériés en mai pour refaire les peintures et la décoration. Merci à la dizaine de valeureux combattants du pinceau !

Cela nous a permis d'organiser une belle inauguration le 27 mai. Les représentants officiels étaient nombreux : le sénateur-maire, le député, le conseiller régional en charge de la mer, la conseillère départementale, le directeur inter-départementale des territoires et de la mer (DDTM / DML), le président du port, et même le président de la Fédération des associations d'accueil des marins (FNAAM) ; Gérard Pelen était venu exprès de Marseille.

Un de nos invités a fait le compte : nous étions presque 80 en cette belle

fin d'après-midi. Avec nous, le commandant du port, le lamanage, le remorquage, des pilotes, ainsi que Wolfgang Idiri, le directeur d'Escale à Sète et d'autres associations amies.

Nous avons bien sûr participé à la 3^{ème} édition d'Escale à Sète, en mars. En effet, nous avons été sollicité pour tenir "la buvette des équipages" pendant les huit jours de la manifestation. Trois équipes par jour, 34 bénévoles qui se relaient, le sourire et la bonne humeur... Notre prestation a été positive sur plusieurs points : financièrement, mais aussi en termes d'image, d'accueil et d'efficacité. D'ailleurs Wolfgang Idiri nous a d'ores et déjà demandé de tenir la buvette d'Escale à Sète pour la prochaine édition en 2018 !

Le nouveau local nous a aussi permis d'accueillir une délégation d'une douzaine d'inspecteurs du travail en formation maritime à Sète. S'ils ont des connaissances à propos des marins de nationalité française, par notre médiation, ils ont pu mieux connaître les conditions de travail des marins étrangers sur les navires de commerce. Ils ont aussi pu rencontrer la coordinatrice française pour ITF, qui avait organisé le rendez-vous ici. Nous avons aussi eu la visite de la Mission de la mer en novembre.

D'autres exemples de belles rencontres ?

- Un équipage complet – du commandant au matelot débutant – qui a pris ses quartiers quotidiens au club pendant près d'une semaine au moment de la Toussaint. Ils sont venus tous les jours, et comme souvent avec les Philippines, amenant leurs sourires et leur joie de vivre.

- Un autre équipage philippin au

complet, fin novembre.

- Des Turcs et des Indiens, usagers réguliers pendant la semaine de Noël.

A noter que cette année, nous sommes restés ouverts en fin d'année. Jean-Luc, le salarié qui nous a rejoints le 23 octobre, ne souhaitait pas prendre de congés. Son accueil chaleureux convient lui aussi aux marins. De plus, dynamique et bricoleur, il s'est révélé précieux pour réparer la serrure d'entrée, ranger la réserve, et vérifier les conditions d'accueil du public.

Jacques a repris son poste début janvier, après quelques semaines d'arrêt pour raisons médicales. Si tout va bien, avec deux salariés, nous pourrions envisager de travailler aussi à la mi-journée, pour monter à bord des navires qui sont à quai, et dont les marins n'ont pas le temps de venir ici. Là aussi, ce serait un projet qui pourrait enfin se réaliser, après 15 ans d'espoir !

Il est important de souligner l'implication de plusieurs bénévoles de l'association qui viennent régulièrement prêter main forte, et les remercier pour leur fidélité. Leur présence, régulière est importante. Que ce soit des dames ou des messieurs, d'abord, cela permet de fluidifier l'organisation pour les salariés. C'est aussi et surtout une présence chaleureuse, et même si les marins ne l'expriment pas toujours, nous savons tous qu'ils sont contents de rencontrer "la société civile" des pays où ils escalent.

Nous avons eu la malchance de subir une importante fuite d'eau dans nos locaux tout neufs et fraîchement repeints... Cette mésaventure a cependant été l'occasion de recevoir un soutien très actif du directeur technique du port qui est venu sur place pour constater les dégâts. Grâce à son implication, nous avons pu bénéficier de la prestation d'un plombier du port,

qui a mis fin à la fuite. Les trois murs touchés peuvent enfin sécher.

Nous avons ainsi pu noter la grande fidélité du Commandant du port, et de son attention à notre activité. Il est lui aussi venu sur place pour analyser cette fuite, voir si les deux bâtiments qui sont mitoyens étaient touchés de la même manière et chercher une solution technique.

Comme tout est rentré dans l'ordre et que nous n'avons désormais qu'à laisser sécher tranquillement, nous pouvons envisager de nouveaux projets.

D'abord peut être l'achat d'un nouveau camion pour transporter les marins. Même si celui-ci compte peu de kilométrage, 10 ans d'air marin, de nuits dehors et de trajets dans les céréales du port ont fait du tort à la carrosserie. Les garagistes nous l'ont répété tout au long de cette année de réparations répétées, ainsi que l'assurance.

Côté événements publics, maintenant que la fuite est réparée, les murs vont pouvoir être repeints. On peut alors envisager quelques dates : tout d'abord, la prochaine réunion des seamen's clubs de Méditerranée. Cette année, c'est notre tour d'accueillir nos homologues des clubs de Marseille, Fos sur mer et Port la Nouvelle. Nous pourrions ainsi leur faire découvrir ce bel endroit.

Nous pouvons aussi envisager des expos : pour continuer à communiquer auprès du grand public sur l'accueil des marins dans les ports, et faire découvrir ce nouveau lieu.

Pourquoi pas SOS Méditerranée qui va fêter en mars sa 1ère année opérationnelle ? Nous savons que nous pouvons compter sur le soutien et l'implication d'Erwan Follezou, pilote et surtout directeur technique pour SOS Méditerranée des opérations en mer.

Affaires à suivre...

SEAMEN'S CLUB DE BREST

En 2016 comme en 2015, grâce à l'implication de son salarié et de ses bénévoles, l'association qui gère le seamen's club de Brest a assuré son engagement d'ouverture quotidienne au profit des marins en escale à Brest. La fréquentation a malheureusement connu une baisse due à la très faible activité du chantier de réparation Damen.

Nous avons enregistré la venue au foyer de 2.920 marins en 2016 contre 5.090 en 2015. 127 visites de navires ont été réalisées, pour la plupart par notre salarié. Notre navette a transporté 2.276 marins et parcouru 4.020 km.

Pour les seules permanences effectuées quotidiennement, le bénévolat a représenté 1.617 heures en 2016. Les heures des bénévoles du bureau peuvent être évaluées à 400 heures ce qui donne un total de 2.000 heures.

Nous avons démarré l'année 2016 en accueillant Charlène pour un volontariat de service civique de huit mois. Rainy a pris le relais en septembre pour poursuivre son action auprès des marins.



Le salon internet

Au début de l'année, le bureau a été mobilisé pour convaincre les députés du Finistère et des Côtes d'Armor de

l'intérêt de déposer un amendement lors de l'examen de la proposition de loi sur l'Économie bleue, visant à créer la possibilité d'un financement du bien-être des marins par les droits de port. Nous sommes allés rencontrer trois députés du Finistère et avons eu un entretien téléphonique avec une députée des Côtes d'Armor. Ces démarches initiées par la FNAAM n'ont pas été vaines puisque l'amendement souhaité a été présenté et voté.

En 2016, c'est le dossier des fêtes maritimes de juillet qui nous a accaparés. La fréquentation de "Brest 2016" a été de 700.000 visiteurs. Notre salarié et une vingtaine de bénévoles se sont relayés pour accueillir le public de 10h00 à 17h00 puis le soir les marins de 18h00 à 21h00. La fréquentation de notre local par le public en journée a été plutôt modeste, mais il y avait beaucoup à voir à l'extérieur et le temps était magnifique. Les marins eux ne s'y sont pas trompés, notamment ceux des grands voiliers *Kruzenshtern* (russe) et du *Cuauhtemoc* (mexicain) qui nous ont vite repérés. Nous avons accueilli en moyenne 25 marins par jour. A notre demande, les marins des quelques navires de commerce à quai à l'extérieur du périmètre de la fête ont pu bénéficier d'accès gratuits au site, un arrangement ayant été convenu avec l'organisateur au motif que les marins devaient pouvoir accéder librement à notre local. Durant ces fêtes, nous avons exposé de très belles peintures et photographies réalisées par Marion et Jean-Pierre, bénévoles de l'association. L'exposition de leurs œuvres a rendu nos salles encore plus agréables. Le public a eu la possibilité d'acquérir des ouvrages notamment celui de Josiane, "Seamen's Club".

Nous avons aussi accueilli durant quatre matinées la station de radio RCF pour une dizaine d'heures d'émissions en direct avec des invités très divers. L'objectif pour la station était de porter un autre regard sur ces fêtes maritimes. Cela a créé une animation supplémentaire au foyer. Pour ces fêtes maritimes, nous avons fait réaliser trois "roll-up" pour l'information de nos visiteurs. Ces panneaux déroulants ont vocation à être utilisés par la suite dans des lieux appropriés afin de mieux nous faire connaître des Brestoïses.

Concernant l'équipement de notre local, nous avons fait l'acquisition d'un matériel permettant de proposer des soirées karaoké. Une distraction très appréciée des marins philippins. Cet achat a été financé avec l'aide reçue en 2016 de la Société des Œuvres de Mer.

Notre télévision en salle de jeux diffuse désormais en boucle de belles images de Brest et de ses environs immédiats. Enfin, la sonorisation de notre espace bar et de la salle de jeux a été finalisée avec l'installation d'une mini-chaîne et de quatre hauts-parleurs.



La salle de jeux

Depuis la reprise de la saison de football de Ligue 2, notre association propose gracieusement aux marins quatre places à l'occasion des matches à domicile du Stade brestoïse. Une occa-

sion de sortie bien animée et appréciée d'autant que nous proposons également le transport des heureux bénéficiaires lorsque la rencontre a lieu lors des heures d'ouverture.

D'avril à septembre, le port de Brest a accueilli 14 paquebots. Les escales ayant lieu en journée hors de nos horaires habituels d'ouverture, nous avons entrepris en 2016 de nous rendre disponibles pour leurs équipages. À chaque escale, nous avons ouvert spécialement en journée et communiqué auprès des bords par l'intermédiaire des agents. Malheureusement, la fréquentation n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

L'emploi du temps des marins qui travaillent 7 jours sur 7, l'éloignement du poste à quai des plus grands paquebots et le trajet direct vers le centre-ville des navettes urbaines mises en place n'ont pas favorisé la venue de marins au Seamen's Club. Nous avons donc décidé pour la saison 2017 de n'ouvrir que pour les navires amarrés à proximité du foyer et effectuons une visite systématique à bord.

Nous avons accueilli le 26 octobre un groupe local de musique traditionnelle pour une prestation à l'intention des marins philippins présents ce soir-là et qui a réuni pour l'occasion plusieurs bénévoles. Une soirée bien appréciée à renouveler.

Une autre forme d'animation est l'organisation d'expositions photos ou peintures dont le principe a été lancé en 2016. Jean-Pierre, bénévole et photographe passionné, a exposé pendant plusieurs semaines après Brest 2016 de très belles photographies réalisées sur le port. Un photo-club des environs de Brest a été contacté. En fin d'année, de magnifiques vues de paysages intérieurs du Finistère ont été présentées.

Ces deux très belles expositions ont été très appréciées des marins et des bénévoles. Le dimanche après-midi nous ouvrons notre exposition en cours au public, c'est aussi une occasion d'échanges et de présentation du seamen's club aux promeneurs du port.

Le 20 décembre, le secrétaire général de l'Union Maritime de Mayotte nous a fait l'honneur d'une visite. L'UMM souhaite développer un projet d'accueil des marins au port de Longoni, distant de Mamoudzou d'une quinzaine de kilomètres, sans service de navette pour se rendre dans le chef-lieu, notamment pour y faire quelques courses au centre commercial. Les besoins en termes d'accueil des marins sont réels à Longoni et l'UMM, sensible à la question du bien-être des marins, manifeste la volonté et l'énergie nécessaire pour créer une structure. C'est avec grand plaisir que nous avons reçu et renseigné de notre mieux notre visiteur. Le contact avec l'UMM a été conservé et nous avons eu de nombreux échanges depuis cette visite.

Avant Noël, Raïny, notre volontaire de service civique, a rendu visite à un marin étranger hospitalisé à Brest. Celui-ci, blessé à la main, avait été évacué par hélicoptère de son navire au large. Son employeur n'avait pas pris d'agent maritime à Brest et ce marin portugais originaire du Cap Vert était ravi de la visite de Raïny venue lui apporter un mobile – il n'en avait pas – et une carte SIM, quelques friandises et de la lecture. Son hospitalisation n'aura duré que quelques jours, il était de retour chez lui aux Pays-Bas pour les fêtes. Ce n'est pas la première fois que nous nous allons visiter un marin hospitalisé mais cela ne se fait pas encore systématiquement. Le développement de ce type d'action fait partie de nos projets.

Cette année encore, nous avons confectionné pour les marins des sachets de friandises pour marquer Noël et le Nouvel An. Nous envisageons d'aller plus loin cette année avec des cadeaux le soir de Noël.

Nous avons fait réaliser en 2016 des produits estampillés "Seamen's Club Brest" : tee-shirts, mugs, casquettes. Ils sont proposés à la vente aux marins, aux côtés des tours Eiffel, magnets, casquettes "Paris" et autres articles qui sont appréciés par nombre de marins parce qu'ils témoignent de leur escale dans un port français.

L'acquisition d'une caisse enregistreuse de type professionnel financée par l'aide reçue de la Société des Œuvres de Mer facilite désormais grandement notre gestion.

Le bénévolat a toute sa place dans un seamen's club mais trouve aussi ses limites et sans l'emploi salarié à mi-temps actuel, notre foyer ne serait pas ce qu'il est. Avec pour objectif constant une amélioration du service rendu aux marins, notre souhait est de pouvoir renforcer cet emploi salarié avec un deuxième mi-temps. Une telle démarche va dans le sens du principe directeur B4.4.2 de la Convention internationale du travail maritime : « *Des dispositions devraient être prises pour que, dans la mesure où cela est nécessaire, du personnel qualifié soit employé à plein temps, en plus d'éventuels agents bénévoles, pour la gestion des installations et services de bien-être des gens de mer* ». Le financement du bien-être des marins par les droits de port sera effectif en 2018. Notre association ne pouvant financer ce second emploi à mi-temps, nous allons donc demander cette année en commission de bien-être portuaire que le financement de cet emploi soit assuré par les droits de port.

Thierry Beissier

ESCALE ESTUAIRE DE LA GIRONDE - BORDEAUX

Lors de notre sixième Assemblée générale, le 18 mars dernier, notre Président a pu annoncer solennellement que notre Seamen's Club pourrait accueillir des marins du monde entier dès la fin de l'année 2017, au plus tard, dès le premier trimestre 2018. Aujourd'hui, nous pouvons y croire plus que jamais, en effet les travaux de terrassement ont débutés le 23 juillet et la pose des pieux le 14 août.



Pour ce qui est des services qu'Escale Estuaire de la Gironde peut rendre aux équipages des paquebots, principalement sur Bordeaux Rive Gauche, même si l'expérience du Foyer Saint-Louis sur Bordeaux est momentanément suspendue, sept bénévoles restent disponibles dans l'attente de nouvelles dispositions.

Il nous faut maintenant tout faire pour être prêt à renforcer notre action, car en plus des visites des équipages, qui ne cessent d'augmenter, il nous faudra être en mesure de :

- les accueillir dans un espace neuf, adapté et convivial,
- leur proposer des permanences d'accueil régulières, les plus larges possibles,
- et densifier les services offerts par Escale Estuaire de la Gironde.

Les actions développées ces derniers mois par notre association confirment bien son rôle à Bassens certes, mais aussi, dans les 6 autres terminaux du G.P.M.B. Les accompagnements pendant près de deux ans des équipages abandonnés du navire *Port Allegre* à Bassens, et plus récemment, de Rodolpho, marin philippin accidenté sur le terminal du Verdon lors de l'escale du paquebot *Insigna*, sont bien là pour nous conforter dans le bien-fondé de notre mission.

Escale Estuaire de la Gironde était présente aux fêtes de la Mer ce 15 août au Verdon et il nous faudra continuer à être visible et à rassembler toujours plus de bénévoles, partenaires, amis, afin de remplir au mieux notre belle et grande mission.

Pierre Haffreingue



LES AMIS DES MARINS DE LA REUNION

L'année 2016, comme les précédentes, fut pour le Centre une période d'activité intensive : des milliers de marins, de différentes nationalités font escale à Port Réunion pour quelques heures, parfois pour un ou deux jours. Notre défi permanent est de leur offrir l'occasion de mettre pied à terre, de respirer une bouffée d'oxygène pendant quelques heures ou une demi-journée, d'avoir un aperçu de la culture et de la richesse de notre île, ou de faire quelques achats. Mais également et surtout de pouvoir être en relation avec leur famille via un accès à internet et téléphone international.

Pour cela, le personnel du Centre effectue avec dévouement : visites à bord des navires, transports gratuits des marins, leur accueil au Centre, changement de devises, hébergements temporaires, visites à l'hôpital, plus quelques autres actions imprévues lorsque nous sommes en mesure d'y répondre.

L'année 2016 a globalement été marquée par une augmentation en tous points :

- l'augmentation de 11% de la fréquentation du centre est la conséquence de la desserte de La Réunion par un plus grand nombre de navires ;

- l'augmentation de 13% du nombre de kilomètres parcourus montre que nous avons diversifié notre offre de transport, les marins demandant plus souvent à être conduits au centre commercial ;

- l'augmentation de 42% des nuitées montre que les collectivités (Conseil départemental et Mairie du Port) sollicitent de plus en plus nos services pour l'assistance et le logement temporaire des personnes en difficulté.

Le personnel, renouvelé en partie avec le départ de Marie, Kevin et

Isabelle et l'arrivée de Julie, Johanna et Alexandre, reste motivé par la mission du Centre et toute l'équipe prend très à cœur l'aide aux marins qui escales à La Réunion.

En janvier et février 2016, deux groupes en formation pratique de Jeunesse en Mission, l'un en provenance d'Afrique du Sud et l'autre de Lyon, à chaque fois une dizaine de jeunes de plusieurs nationalités, ont passé une ou deux journées dans notre Centre. Ils ont pu visiter les navires, travailler avec nous pour l'accueil des marins présents en soirée et nous ont aidé au fonctionnement du centre, ils ont aussi fait un peu d'animation en jouant du piano et en chantant pour les marins.



Jeunes en mission au Centre d'accueil de la Réunion

Le 26 février, le *Demeter* a accosté à la Réunion. Un marin philippin, le cuisinier du bord, Romulo Maggalayo, est malheureusement décédé à l'âge de 46 ans en cours de navigation. L'agent maritime nous a transmis la demande de la part des membres de l'équipage, d'organiser un office ; celui-ci a été célébré par les deux aumôniers des marins Alain Djeutang et Père Etienne. Ce dernier hommage, en présence de ses collègues de bord et de l'association franco-philippine de la Réunion, nous a

permis d'apporter une aide psychologique et spirituelle aux marins du navire qui en avaient grand besoin. En effet une telle période dramatique vécue à bord accentue la sensation habituelle d'isolement des marins.

Du 16 au 23 mars 2016, Alain Djeutang a effectué une mission à Madagascar, dans le cadre de la coopération régionale entre les foyers des gens de mer des îles de l'océan indien : Au programme de cette mission : visite des autorités portuaires, rencontre avec les agents maritimes pour renforcer le lien, formation pour le personnel des foyers. Après Fort Dauphin, direction Tuléar, où nous avons offert deux ordinateurs neufs pour que les marins puissent se connecter sur internet et pour l'apprentissage informatique des marins et de leur famille. À noter que notre centre contribue financièrement à aider une école primaire qui scolarise les enfants des marins.



Alain Djeutang en mission à Fort Dauphin et Tuléar, Madagascar.

Au cours de ce même mois de mars, nous avons accueilli deux élèves du Lycée de La Possession pour trois semaines de stage d'observation dans notre Centre. Nous leur avons fait découvrir notre métier et la cause que nous servons au quotidien, afin de développer leurs compétences professionnelles.

Le 4 mai 2016, Mickaël Blackburn, marin écossais qui vient régulièrement

au centre, a eu la mauvaise surprise de se faire voler son vélo dans le jardin du Centre. Nos caméras de surveillance ont permis d'identifier deux jeunes qui ont attendu que le personnel et le propriétaire s'éloignent du vélo pour passer à l'acte. Une plainte a été déposée mais grâce à la générosité des auditeurs de Radio Freedom, un nouveau vélo a été offert à Mickaël. Nous remercions la directrice d'antenne de Radio Freedom, Mme Brigitte Baret.

Au mois de mai encore, une méga barge nommée *Zourite* a accosté à la Réunion ; elle doit servir à transporter les piliers du futur viaduc sur le chantier de la nouvelle route du Littoral. La méga barge a été baptisée le vendredi 27 mai 2016 dans la ville du Port en présence du Président de la Région et de nombreuses personnalités.

Le 2 juin, à la demande de la direction de la nouvelle route du littoral viaduc, Alain Djeutang, accompagné du président de l'association Lawrence Ignace, du vice-Président Alain Crepy, ainsi que le Père Théo Rey et Père Etienne ont célébré la bénédiction de *Zourite*, en présence de nombreux marins et d'officiers. Le directeur du projet Francis Guinchard ainsi que l'artiste Françoise Guimbert, marraine du bateau, étaient présents. Un cocktail s'en est suivi pour clôturer la cérémonie.

Le 21 juin, un marin indonésien de 28 ans a dû être évacué par l'hélicoptère de la frégate de surveillance *Nivôse* de la marine nationale. L'homme se trouvait sur un navire de pêche japonais à plus de 100 kilomètres au sud de La Réunion. L'accident s'est produit lorsque le navire était en opération de pêche quatre jours auparavant, blessant gravement le marin au bras gauche. L'équipage a prodigué les premiers soins afin de stabiliser le pêcheur puis les autorités japonaises ont sollicité le

CROSS Réunion pour organiser son évacuation d'urgence. Le pronostic vital étant engagé et le navire trop loin de nos côtes, le marin a été évacué grâce à la marine nationale et les FAZSOI (Forces Armées dans la Zone Sud de l'Océan Indien). Il a été déposé au CHU Félix Guyon de Saint-Denis où il a été pris en charge par une équipe du SMUR 974 afin de recevoir les soins au bloc opératoire. Le responsable du centre, Le président ainsi qu'un couple indonésien que nous avons sollicité ont pu lui rendre visite aux soins intensifs. Nous avons pu lui apporter une carte téléphonique ainsi que la connexion 3G afin qu'il contacte sa famille, ses amis et ses proches.

Le 25 juin est désormais le rendez-vous traditionnel de la Journée mondiale des gens de mer. Pour la septième année consécutive, le Centre International d'Accueil des Marins de la Réunion a rendu hommage aux marins en célébrant dans ses locaux la Journée Mondiale des Gens de Mer, mais avec un jour d'avance... Cette année, comme les précédentes, de nombreuses personnalités étaient présentes. Parmi elles, Monsieur le Préfet, Madame la Sous-Préfète de Saint-Paul, Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional et Président de la chambre des métiers et de l'artisanat, Madame la Députée, la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Monsieur le Maire du Port, le Consul général d'Inde, la Consule général de Chine, le Consul général de Madagascar, le Président du directoire du Grand Port Maritime de la Réunion, le commissaire de la Police, le Commissaire de la Marine, l'Evêque de la Réunion, les commandants de la Marine nationale ainsi que des marins chinois, philippins, russes, ukrainiens et malgaches qui étaient en escale ce jour-là... Cette journée a débuté vers 10h30, avec les premiers invités qui étaient accueillis par le personnel en leur offrant un autocollant « *I support day of*

seafarer 25 June ». Une fois tous les invités arrivés, ils ont pris place pour assister aux différentes allocutions. Pour clôturer cette Journée Mondiale des Gens de Mer, toute l'assistance était conviée à un cocktail et des cadeaux ont été distribués aux marins qui étaient présents. Certains marins ont été interviewés par les médias qui couvraient l'événement.

Du 6 au 10 octobre deux personnels du centre ont participé au 9^{ème} Congrès de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil des Marins à Dunkerque. Cette rencontre inter-ports permet de s'informer mutuellement du fonctionnement des différents foyers dans les ports français et aussi de voir les possibilités d'amélioration. Elle a aussi permis de débattre des problèmes rencontrés au quotidien, qui vont de l'aide aux marins en détresse aux investissements en passant par le financement des structures d'accueil.



Lors de ce congrès tous les représentants de 22 ports ont réclamé que les contributions financées par les armateurs deviennent obligatoires. Un message que semble avoir entendu le gouvernement qui reconnaît que « *Le financement des foyers d'accueil doit être sécurisé et pérennisé* ».

Le 21 décembre nous avons eu l'opportunité de visiter le navire de croisière *Costa Neoromantica* avec

toute l'équipe du foyer grâce à Mr Yoland Benard de la SCOAM. Nous avons été agréablement accueillis par Valeria, la Directrice des Ressources Humaines qui nous a pilotés lors d'une visite guidée du navire. Celle-ci s'est terminée par un cocktail de fruits pris avec le Capitaine du paquebot.

La période des fêtes arrivant, comme chaque année, le Centre célèbre l'esprit de Noël en offrant des cadeaux aux marins de passage dans nos ports. Cette année encore les bénévoles du Secours Catholique, partenaire de l'opération depuis trois ans, se joignent à nous pour leur distribution. Pour marquer ce moment chaleureux d'amitié et de convivialité, toute l'équipe du centre a enfilé son plus beau costume de père et de mère Noël.



Environ 500 cadeaux ainsi que quelques letchis ont été distribués aux marins de diverses nationalités en escale. Geste très apprécié par ces gens de mer éloignés de leur famille et de leurs proches en cette période de fêtes de fin d'année. La tournée des navires a débuté à bord du *Queen Busan*, transporteur de céréales en provenance d'Argentine, dont la totalité des membres d'équipage (21) sont philippins. Après avoir entonné un "I Wish You a Merry Christmas" sous l'impulsion du Président Lawrence Ignace, Alain Djeutang n'a pas hésité à faire une démonstration de danse africaine "Bambelela" très appréciée des marins. Puis notre équipe a continué sa

tournée à bord du porte-conteneur *Daphné*. 19 membres d'équipage de six nationalités différentes: polonaise, estonienne, philippine, serbe, indienne et russe. Ensuite nous avons visité les différents bateaux de pêche qui étaient à quai au port Ouest. Des cadeaux ont également été offerts aux marins pêcheurs. A la demande du Capitaine, une messe a été célébrée par le Père Etienne en présence du Président de l'association et de son épouse. L'homélie a été traduite par Lawrence Ignace. À noter que, comme tous les ans, les médias de l'île nous ont accompagnés pour cette opération. Cela montre l'intérêt de ce que nous faisons, ce qui valorise notre travail et contribue à nous encourager.

Une année supplémentaire s'est donc écoulée, le Centre a rempli les missions correspondant aux statuts de l'association. Ce qui n'est possible qu'avec l'engagement et le dévouement constant de son équipe, de ses cadres et bénévoles. Les demandes que nous recevons sont quelquefois surprenantes, d'autres, inhabituelles, concernent des épisodes difficiles de la vie des marins ; y faire face nous demande à tous de savoir être vigilants et capables d'empathie. Nous sommes heureux d'avoir été utiles. Nous sommes ainsi confortés dans nos missions et nous espérons à terme pouvoir pérenniser les emplois que nous avons créés.

Concernant la mission de familiarisation du public avec le milieu maritime, nous allons continuer notre participation aux Journées mondiales de la mer. Nous souhaitons également organiser des excursions qui mêlent les marins et les habitants de La Réunion.

Lawrence Ignace

MARIN' ACCUEIL LORIENT

Notre foyer accueille depuis 29 ans, les marins du monde. Notre équipe, composée de 20 bénévoles (dont une Philippine, un Polonais et un Russe) et d'une salariée, est à la disposition des équipages du lundi au vendredi de 12 à 14h00 et de 18 à 22h00. Nous espérons pouvoir ouvrir le weekend puisqu'ils disposent de temps libre. La prochaine commission de bien-être des gens de mer nous dira si la participation du port nous permettra de voir nos projets aboutir.

Dans l'année, nous accueillons environ 2.500 marins dans un local en préfabriqué qui nous appartient et dont nous avons la charge de l'entretien. Nous remercions d'ailleurs la Société des Œuvres de Mer pour son aide annuelle qui permet d'améliorer l'intérieur de notre espace et le confort des marins.



La Région Bretagne a un projet de pôle social maritime à Lorient. Nous pourrions intégrer un bâtiment en dur et ainsi réduire notre consommation d'énergie tout en proposant des locaux mieux chauffés et limiter nos dépenses d'entretien à venir.

Nous parlons de nos marins dans les

forums, au festival "Habiter la mer, marins d'aujourd'hui" qui a eu lieu en juillet au Croisic, à Vannes et Damgan pour "Terre d'avenir" ...

Nous avons fait appel à une infographe pour notre nouveau logo et à un photographe pour faire de superbes portraits des marins accueillis. Notre exposition est une réussite et un outil formidable pour parler d'eux.



Les escales courtes et les journées stressantes contribuent à compliquer nos missions. Faire le maximum en un minimum de temps pour que chaque marin puisse optimiser son temps libre pour avoir des nouvelles de chez lui, faire ses démarches et téléchargements en ligne, ses achats à l'extérieur... La vie des marins évolue, la nôtre aussi !

Nous aurons 30 ans en juin prochain, nous espérons vivement que nos projets aboutissent et que les marins profitent d'un service à la carte pour soulager leur condition.

Emmanuelle Trocadéro